

## ENTREPRISES

### Consul du Maroc à Rennes

# Muté pour avoir osé assainir!

• **Le diplomate Ahmed El Khdar victime de soupçons de népotisme**

• **Au consulat de Rennes, il découvre emplois fictifs, détournements...**

• **Sa future mutation-sanction indigné la communauté MRE**

**AU** départ l'histoire est belle à raconter: un haut fonctionnaire arrive pour assainir. Il se heurte à des résistances mais maintient la pression. Au passage, il lève même quelques lièvres qui feraient le bonheur de n'importe quelle Cour des comptes: emplois fictifs, trafics de timbres fiscaux... En principe, notre

fonctionnaire a droit aux honneurs. Enfin, même pas, de toutes les manières il ne fait que son travail.

L'issue est moins belle...au lieu d'être conforté dans sa mission, notre justicier est arrêté dans son élan, victime de ce qui semble être d'écoeurants soupçons de né-

potisme. Le fonctionnaire en question, n'est autre qu'Ahmed El Khdar, consul général du Maroc à Rennes. Il est sur le point d'être muté en Algérie pour une affaire qui donne à la communauté MRE en Bretagne des raisons de s'indigner. Celle-ci s'est d'ailleurs prise de sympa-

diplomatie à l'étranger. Les échos pour d'autres pays ne sont en effet guère rassurants.

Pour le cas de Rennes, des mesures disciplinaires ont été motivées et plusieurs correspondances ont été adressées dans ce sens au département de Taïeb Fassi Fihri. Le courrier revient sur les différentes fautes professionnelles dans le détail. Un cas jugé «extrêmement grave» concerne «la détection d'un trafic de timbres fiscaux dits droits de chancellerie, en plus de harcèlement sexuel dans les locaux du consulat envers une citoyenne-usagère qui plus est veuve».

Un autre porte sur des détournements de frais de déplacements pour un agent comptable. Lequel a bénéficié d'émoluments tout en ne se présentant qu'une seule fois par semaine au consulat (bonjour la productivité consulaire !). «Il me semble injuste de faire bénéficier l'agent en question de frais de déplacement qui ne correspondent pas à la réalité. Il ne peut au plus prétendre qu'au remboursement de ses frais à raison d'une fois par semaine», se justifie le consul dans un courrier adressé à son ministre de tutelle. Une autre employée s'est absentée pendant trois mois en présentant un certificat maladie, jugé de complaisance. Non contente de s'absenter pendant cette période, elle nargue le consul en exigeant une prime de rendement! Le consul refuse bien entendu.

De sources concordantes, c'est cette employée, qui a décidé de punir El Khdar en faisant jouer des parapluies à Rabat. Et elle semble obtenir gain de cause.. Contactés par L'Economiste à plusieurs reprises, les responsables aux Affaires étrangères sont restés injoignables. Quant à la Communauté MRE, elle découvre horrifiée que leur pays d'origine n'a pas encore rompu avec des pratiques restées longtemps condamnables. □

### Agent fantôme

**L**E plus insolite des dysfonctionnements du consulat de Rennes reste incontestablement le cas d'un agent fantôme. Affecté au poste en juillet 1982, cet agent local n'exerce curieusement plus au consulat depuis juillet 2006. Convoqué par le consul en septembre 2010, l'agent «prétend qu'il est dans l'incapacité de travailler en raison de son état de santé et que des arrêts de maladie sont envoyés au consulat». Sauf que depuis l'abandon du poste en 2006, l'agent continue à percevoir son salaire mensuel tout en bénéficiant des indemnités de la sécurité sociale à laquelle le consulat verse la quote-part patronale. En plus de cet emploi fictif, en juillet 2006, l'intéressé avait été accusé d'avoir «dérobé 215.400 DH (soit 19.386 euros) lorsqu'il assurait la fonction de caissier». Le caissier avait alors déclaré sur l'honneur «avoir perdu des timbres mobiles d'une valeur de 215.400 DH». Somme qu'il s'est engagé à rembourser. □

thie pour le diplomate marocain faisant circuler pétitions et appels à mobilisations.

A l'origine de cette mutation imprévue, une opération mains propres menée depuis plusieurs semaines par le consul. C'est d'ailleurs la mission pour laquelle la tutelle a fait appel à lui. «Cette opération est venue mettre de l'ordre dans une structure en déliquescence», signale un courrier confidentiel, dont L'Economiste détient copie. Il s'agit, poursuit un autre document interne de mettre fin «à une situation de pourrissement, de corruption et d'absentéisme avec toutes les conséquences sur la communauté des usagers marocains de Rennes».

L'intervention du consul a porté sur «cinq graves dysfonctionnements». Dysfonctionnements qui donnent au passage une idée sur la gabegie qui règne à l'échelle de certains services de notre